

J'ai parlé assez longuement sur ce point, et plus tard je connaîtrai le résultat des essais qui seront faits.

Les terres de la Beauce sont très fertiles. La culture des racines fourragères, récemment introduite, y fait son chemin.

De nombreuses expériences ont prouvé que la betterave à sucre réussit très bien dans la vallée de la Chaudière. Je ne connais pas de comté plus favorable pour l'érection d'une manufacture de sucre de betteraves, et cela d'autant plus que les cultivateurs ne demandaient pas mieux, à ce que j'ai pu constater par moi-même.

Depuis les Grondines jusqu'à Québec, le long du fleuve, on a des terrains très favorables à la culture des fruits. J'ai vu sur ce parcours beaucoup de vergers; ils étaient bien négligés pour la plupart, et cependant ils donnaient encore de bons profits.

Certains cultivateurs de la Pointe-aux-Trembles cultivent la pomme de terre avec beaucoup de soin et de succès. Je me suis efforcé de faire connaître ailleurs leur méthode qui est la bonne.

A Saint-Charles, on s'applique avec beaucoup de succès à la culture du tabac. Pour l'information de ceux qui s'imaginent que la saison est trop courte aux environs de Québec pour récolter de bon tabac, je dirai que j'ai vu un tabac de qualité supérieure, récolté par Mr le Dr Langlais, à Trois-Pistoles.

Je désire vous préparer, à l'avenir, un rapport sur chaque paroisse que je visiterai. Je vous dirai ce que j'aurai vu et entendu concernant l'état de l'agriculture. Je ferai la visite des meilleurs cultivateurs afin d'avoir des renseignements plus complets. Alors, à une visite subséquente, je pourrai voir s'il y a progrès, si mon enseignement a subi avec succès l'épreuve de la pratique.

Je désire obtenir l'autorisation de vous communiquer ces rapports par l'intermédiaire de Mr le directeur de l'agriculture qui pourrait reproduire dans le Journal ce qu'il jugerait de quelque utilité pour le public.

Chaque conférence serait ainsi accompagnée d'une sorte d'enquête qui rendrait facile la constatation des progrès accomplis.

Je ferai tout en mon pouvoir pour mériter votre confiance, et je vous prie, Monsieur le ministre, d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Votre très humble et très obéissant serviteur,
B. LIPPENS.

Règlements du cercle agricole de Saint-Joseph, Beauce.

Nous attirons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les règlements qui suivent. Ils seront utiles à consulter partout où l'on se propose d'établir un cercle agricole.

Art. 1.—Le cercle agricole de Saint-Joseph de la Beauce a pour but de faire progresser l'agriculture et cela par les moyens suivants :

10. La lecture des journaux et livres d'agriculture, lesquels seront à la disposition des membres selon que les circonstances le permettront.

20. La discussion des points les plus importants, se rapportant à l'art de cultiver, d'élever le bétail, de faire des drainages, de traiter les fumiers, etc. Dans ces discussions, toute facilité sera donnée à ceux qui y prennent part, et chacun y apportera et y communiquera le fruit de son savoir et de son expérience.

30. Les conférences agricoles faites par des personnes compétentes, en autant que la chose sera possible.

40. Une exposition annuelle dont les détails seront préparés par un comité nommé à cet effet et dont le projet devra être adopté à une assemblée générale après avis donné.

50. L'échange mutuel de produits de graines de semence et de plantes nouvelles.

60. L'aide et le secours mutuel entre les membres dans toutes les circonstances possibles.

Art. 2.—Les séances régulières du cercle se tiendront le second dimanche de chaque mois.

Art. 3.—L'ordre du jour des séances sera comme suit :

10. Procès-verbal de la séance précédente.

20. Proposition et admission des membres.

30. Communications et correspondances.

40. Lecture et discussion des principaux articles du dernier numéro du Journal d'agriculture, de la Gazette des campagnes ou de tel autre journal agricole.

5. Discussion à l'ordre du jour.

Art. 4.—La contribution annuelle de chaque membre sera de 25 cts, payable d'avance.

Art. 5.—Pour être admis membre il faut être proposé par deux des membres actifs et réunir la moitié des membres présents, dans le cas où un des membres demande qu'il soit pris un vote à cet effet.

Art. 6.—Les officiers du cercle sont : un président honoraire, deux vice-présidents honoraires, un président actif, deux vice-présidents actifs, deux secrétaires conjoints, un comité de régie composé des officiers actifs et de trois membres.

Art. 7.—Tous les officiers seront élus par la majorité des membres pour le terme d'un an.

Art. 8.—Toute difficulté imprévue sera réglée à la majorité des suffrages, mais toute proposition soit de réviser les règlements, soit de disposer de l'argent du cercle, ou pour un objet quelconque, doit être précédée d'un avis donné à la séance précédente.

Art. 9.—Il ne sera pas permis de traiter aucune question politique durant les séances.

Art. 10.—Tout membre qui sans raison légitime manquera d'assister à quatre assemblées mensuelles et consécutives s'exposera à faire rayer son nom de la liste des membres.

Art. 11.—Il n'y aura que les membres du cercle qui seront admis aux assemblées.

Cercle agricole d'Hébertville, (Lac Saint-Jean).—La paroisse d'Hébertville, stimulée par son chef, le rév. Mr B. E. Leclerc, et quelques autres amis de l'agriculture, vient d'entrer dans une ère de progrès que je suis heureux de constater : je veux parler de la fondation d'un cercle agricole et de l'établissement d'une fromagerie.

A une assemblée publique tenue le 5 mars courant, soixante membres se sont fait inscrire sur la liste des affiliés au cercle, et les personnes dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante :

Le révérend B. E. Leclerc, président honoraire,

M. Omer Vézina, président actif,

M. Napoléon Hudon, vice président,

M. Elzéar Ouellet, secrétaire correspondant,

M. Léonidas Lortie, trésorier, et MM. Ismaël Simard, Nap. Larouche, Cajetan Vézina et Fabien Michaud, directeurs.

A une assemblée subséquente, le bureau de direction a adopté le programme suivant :

“ Le cercle se propose d'améliorer la condition des cultivateurs, en opérant toutes les réformes propres à faire progresser l'agriculture, et à promouvoir la noble cause de la colonisation.”

“ A cette fin, les membres s'efforceront :

“ 10. D'inspirer aux jeunes gens de cette paroisse l'amour du travail et le goût de l'étude des sciences agricoles, par la lecture des journaux, traités, etc., etc., qui traitent de l'agriculture ;

“ 20. De faire la guerre à la culture routinière, en joignant les bonnes théories aux expériences acquises, aux succès obtenus ;

“ 30. D'encourager la formation des prairies, la culture des légumes et l'amélioration du bétail ;

“ 40. De favoriser l'introduction des instruments perfectionnés, et l'établissement des industries qui sont en rapport direct avec l'agriculture, telles que les fabriques de beurre, de fromage, etc., etc.”

Fidèle à son programme, le cercle s'est mis immédiatement à l'œuvre : l'achat de graines de mil et de trèfle, l'importation des instruments aratoires les plus utiles, et de quelques animaux des espèces bovine et ovine, telles sont les premières transactions que nous aurons à faire ce printemps.

Les directeurs se proposent d'agir avec prudence, afin d'éviter les mécomptes, et d'inspirer la confiance aux plus défiantes.

Depuis la fondation du cercle, des demandes d'admission nous arrivent tous les jours : on commence à comprendre que l'isolement dans lequel vivent la plupart des cultivateurs, est une des principales causes du peu de progrès de l'agriculture ; que la pratique amène des résultats peu satisfaisants, quand elle n'est pas guidée par la théorie, fruit d'une observation intelligente et constante ; enfin, que dans ces associations, comme dans toutes les autres, chacun bénéficie de l'expérience des autres, soit en adoptant les améliorations avantageuses, soit en évitant les systèmes qui n'ont pas réussi.

Les cultivateurs de cette paroisse ont fourni un nombre de vaches suffisant pour l'établissement d'une fromagerie ; la glacière est remplie, et la construction de la bâtisse doit commencer sous peu : encore un pas vers le progrès, encore une amélioration qui ne peut manquer d'avoir les conséquences les plus heureuses, en portant les colons à convertir plus de terre en prairies, et à nourrir le bétail avec plus de soin.